

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE 25 mars (25/03/2021)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 mars, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,

Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Danièle PAPUGA, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. Robert DUPARC, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT EXCUSE :

M. Philippe LERMINEZ, **Conseiller Municipal**.

Madame LOPEZ est nommée secrétaire de séance.

51 – 25 mars 2021

51. Extension de l'école Firmin Bouisset – Demande de subventions

Rapporteur : Madame GAYET.

Considérant la nécessité d'agrandir, dans les plus brefs délais, l'école Firmin Bouisset pour en améliorer le fonctionnement, notamment en faisant l'acquisition d'un bâtiment modulaire. L'implantation est à but pérenne.

Considérant que le projet est estimé à 160 000 € HT (soit 192 000 € TTC),

Considérant que cette opération est susceptible d'être subventionnée par l'Etat et le Conseil Départemental du Tarn et Garonne,

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

DEPENSES	HT	TTC
ACQUISITION ET INSTALLATION	115 500,00 €	138 600,00 €
HONORAIRES	9 500,00 €	11 400,00 €
DEMOLITION DESAMIANTAGE	25 000,00 €	30 000,00 €
FONDATEMENTS, EXTENSION DES RESEAUX	10 000,00 €	12 000,00 €
Total	160 000,00 €	192 000,00 €

RECETTES		
	Partenaires	%
ETAT		50%
Conseil Départemental (30 % de 76 000 € : 64 000 € salle de classe et 12 000 € salle propreté)		16%
Commune		34%
TOTAL		100%
		MONTANTS
		80 000,00
		26 150,40
		53 849,60
		160 000,00 €

Vu le projet et le plan de financement,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le projet et le plan de financement ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter, en conséquence la subvention la plus élevée possible auprès de l'Etat,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Pour copie conforme

Moissac le 30 mars 2021

Le Maire,


Romain LOPEZ